

# INNOVATION

## UN «SERVICE TEMPÉRATURE»

**Le taux de rénovation des bâtiments en Suisse, de l'ordre de 1%, est trop faible pour arriver à atteindre les objectifs fixés dans la stratégie énergétique 2050. La faible acceptation de solutions de rénovation est dans la plupart des cas imputable à l'absence de modèles économiques adéquats.**

En cours de réalisation, le projet collaboratif TASer (Temperature As a Service) étudie un nouveau modèle économique dans lequel le chauffage d'un logement serait fourni sous la forme d'un «service température». Dans ce modèle, un locataire paierait un prix fixe pour une température prédéfinie de son logement. L'objectif est de favoriser la rénovation d'appartements et l'optimisation de l'utilisation de l'énergie. Cofinancé par la NPR du canton de Fribourg, ce projet regroupe 5 entreprises et la Haute école de gestion de Fribourg (HEG-FR). Le chef de projet, Jean-Marie Ayer (JMA), responsable de l'institut PME à la HEG-FR, nous explique :

### QUELS SONT LES AVANTAGES D'UN «SERVICE TEMPÉRATURE» POUR LES LOCATAIRES?

JMA : L'utilisation de la température pour l'individualisation des frais de chauffage amène plusieurs nouveautés. Tout d'abord, une plus grande équité dans la répartition des coûts entre les locataires ; pour une température donnée, le prix est le même quel que soit l'emplacement dans l'immeuble. Ensuite, une meilleure valorisation des comportements responsables. Enfin, la température est un paramètre de confort facile à comprendre, plus facile que des KWh. Elle permet de faire facilement des choix, de comparer et de générer des comportements vertueux.

### EST-CE QU'UN «SERVICE TEMPÉRATURE» FAVORISERAIT LES RÉNOVATIONS?

JMA : Un tel modèle a pour objectif de faciliter les investissements dans la rénovation des systèmes de chauffage et des enveloppes des bâtiments. Aujourd'hui, les investissements effectués dans les

*L'objectif est de favoriser la rénovation d'appartements et l'optimisation de l'utilisation de l'énergie.*

rénovations peuvent difficilement être reportés sur les locataires, qui voient pourtant leurs charges diminuer. Nous évaluons la possibilité de financer les investissements de rénovation par les économies qui en résultent, sans que le locataire soit pénalisé par rapport aux charges existantes dans un immeuble non rénové.

### COMMENT CE NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE POURRA ÊTRE MIS EN APPLICATION?

JMA : Nous construisons un argumentaire afin de motiver les parties prenantes, propriétaires, locataires et fournisseurs d'énergie, à envisager un tel modèle. Nous fournirons aussi les éléments qui permettront d'établir des contrats entre ces différents acteurs.

UNE  
COLLABORATION  
POUR DE  
NOUVELLES  
PERSPECTIVES

**INNOVATION**

innosquare.com

La CCIF soutient  
**INNOVATION** dans sa mission.  
Elle est son partenaire  
pour les entreprises.